

Subventions pour congrès

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal, sur avis favorable de la Commission Relations Publiques, d'allouer en plus des habituelles prestations matérielles, les aides suivantes pour les congrès organisés à Besançon en cours d'année 2000 :

- 5 000 F (762,25 €) à l'Association PRADER WILLI France, en collaboration avec les médecins de pédiatrie du CHU, pour l'organisation de la journée nationale concernant la prise en charge médicale et psycho-sociale des adolescents et adultes atteints de ce syndrome. Cette rencontre parents-professionnels a eu lieu le 30 septembre au Petit Kursaal. Environ 300 personnes y ont participé.

- 5 000 F (762,25 €) à la Fédération pour l'Intégration des Sourds et Aveugles de France (FISAF), pour l'organisation par l'intermédiaire du Centre Educatif Sainte- Odile, structure d'enseignement et d'éducation au bénéfice des jeunes aveugles et malvoyants, adhérent de la FISAF, de son congrès annuel, les 5 et 6 octobre, dans les locaux de l'Université, rue Sarraill. 120 personnes ont débattu pendant ces deux jours.

- 5 000 F (762,25 €) à l'Amicale de la Caisse Interprofessionnelle de Prévoyance des Cadres et Retraites Unies (CIPC-R) de Bourgogne Franche-Comté, pour l'organisation des rencontres nationales des amicales CIPC-R, du 10 au 13 octobre dernier, à l'Hôtel Mercure. 150 amicalistes ont débattu sur le thème «Le congrès national... un élan vers le 3^{ème} millénaire».

- 5 000 F (762,25 €) à l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, pour l'organisation des 21^{èmes} journées internationales d'Archéologie Mérovingienne, du 20 au 22 octobre, au Kursaal. Ces journées ont accueilli 200 personnes, représentant à parts égales les chercheurs régionaux, la communauté scientifique nationale et internationale, mais aussi un public de bénévoles, d'associations et d'étudiants.

- 4 000 F (609,80 €) à l'Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité de la Faculté des Lettres, pour l'organisation d'un colloque interdisciplinaire «Les Espaces du sauvage dans le monde antique», les 4 et 5 mai dernier, au Kursaal. Une trentaine d'intervenants ont participé aux travaux.

- 4 000 F (609,80 €) au Groupe de Recherche en Linguistique et Sémiotique de la Faculté des Lettres (GRELIS), co-organisateur avec l'association internationale pour le développement du comique rire et humour (CORHUM), pour l'organisation d'un colloque «Deux mille ans de rire : permanence et modernité», du 29 juin au 1^{er} juillet derniers, à la Faculté des Lettres. Une cinquantaine de personnes ont assisté à la manifestation.

- 6 000 F (914,69 €) au laboratoire THEMA-CNRS, co-organisateur avec le laboratoire des Sciences historiques, tous deux de la Faculté des Lettres, d'un colloque international et interdisciplinaire, «La politique d'aménagement du territoire en France : racines, logiques et résultats», qui a eu lieu du 4 au 6 octobre dernier au Conseil Régional de Franche-Comté. 120 spécialistes français et européens ont participé aux travaux.

- 6 000 F (914,69 €) au Groupe Formulation de la Société Française de Chimie, co-organisateur avec le laboratoire de chimie des matériaux et interfaces de la Faculté des Sciences, pour l'organisation des 8^{èmes} journées de Formulation, les 18 et 19 octobre dernier, au Kursaal. Ces journées visent à rassembler les chercheurs et industriels qui souhaitent faire le point sur une étape majeure de la formulation chimique ; ils étaient environ 250.

- 4 000 F (609,80 €) à la Faculté des Lettres, équipe «Poétique des genres et spiritualités», pour l'organisation d'un colloque «Réticences du moi», du 22 au 24 novembre prochain, à l'IUFM Griffon. 35 participants sont attendus, dont une vingtaine de la CEE.

- 6 000 F (914,69 €) au laboratoire de Socio-anthropologie de la Faculté des Lettres, pour l'organisation des 8^{èmes} journées socio-anthropologiques de Besançon, «Autour d'Hervé Le Bras», les 1^{er} et 2 décembre prochain. Ces journées, organisées autour d'une personnalité, ont pour but de donner la parole aux jeunes sociologues en formation à propos de l'oeuvre de la personnalité invitée, et de faire intervenir des sociologues français et étrangers formés dans la tradition de la personnalité invitée, soit environ 150 personnes.

- 10 000 F (1 524,49 €) au laboratoire de Physiologie Végétale de la Faculté des Sciences, pour l'organisation du 4^{ème} colloque général de la Société Française de Physiologie Végétale, du 5 au 7 décembre prochain, à Micropolis. 600 à 700 chercheurs de nombreuses nationalités seront présents au cours de ces 3 jours. A noter que ce colloque n'a lieu que tous les 3 ans et que sa dernière destination était Toulouse.

Le Conseil Municipal est invité à statuer. En cas d'accord, la somme de 40 000 F (6 097,96 €) sera imputée au chapitre 92.95.65738.89052.200, et la somme de 20 000 F (3 048,98 €) sera imputée au chapitre 92.95.6574.89052.200 du budget principal de l'exercice courant, abondé par un virement de 20 000 F de l'imputation 92.95.65738.89052.200.

«M. LE MAIRE : C'est le domaine de Marcellin BARETJE, il essaie d'être équitable, c'est 4 000 F, 5 000 F, ça va même parfois jusqu'à 10 000 F, rarement. Il gère son enveloppe du mieux qu'il peut, ce n'est pas toujours facile. Il fait souvent appel d'ailleurs au «ministre des finances» pour quelques rallonges, c'est bien cela Marcellin ?

M. BARETJE : Monsieur le Maire, ce qu'il faut souligner, c'est que le nombre de congrès a sérieusement augmenté depuis deux ans, et notamment cette année. La conséquence, c'est que les budgets qui étaient prévus à partir des budgets précédents n'ont pas suffi et donc c'est vrai que nous avons fait appel à notre grand argentier, premier adjoint, afin de satisfaire les demandes de subventions pour tous les congrès».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte ces propositions à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 10 novembre 2000.